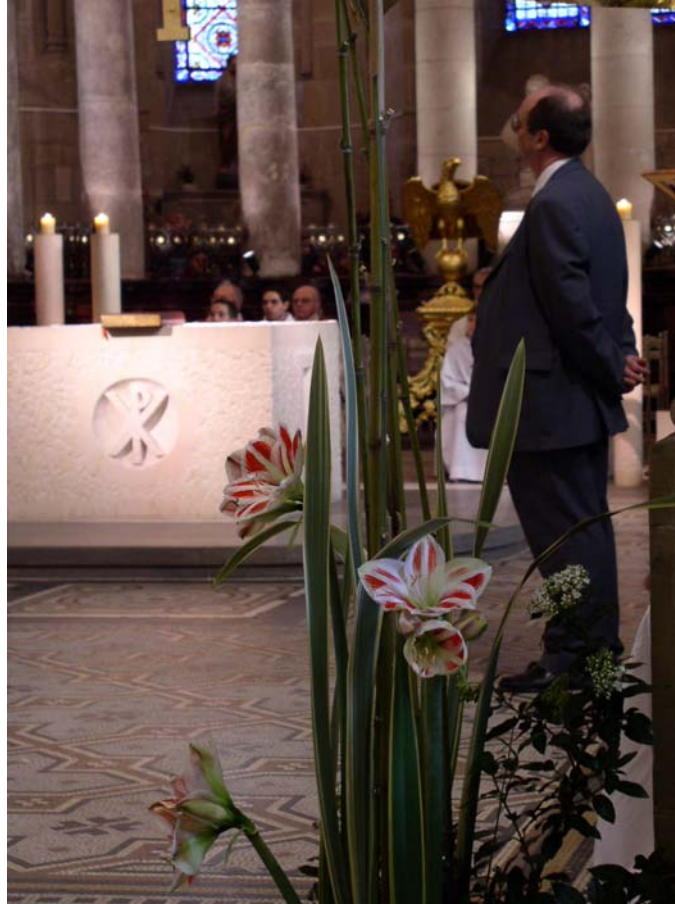


**« Le diaconat ?
j'sais pas ce que c'est ! »***

Cette phrase définitive, fut prononcée par le Père Ribour que j'avais invité à dîner, afin de discuter sur ce sujet.

Je venais d'être interpellé à Valence, où j'enseigne au Conservatoire et où je suis organiste titulaire (1) de la cathédrale. C'était en 2000.

Interpellé, oui, car on ne se présente pas tout seul au diaconat.



C'est l'Eglise qui appelle, en fonction de ses besoins.

Un diacre est d'abord choisi pour représenter un visage d'Eglise sur son lieu de travail, et dans son milieu de vie. Il sert de lien entre l'Eglise et le monde.

Je suis envoyé en mission auprès des élèves du collège de Saint Jean de Moirans et au milieu des artistes dans le monde culturel. Ces deux milieux sont mon quotidien, et représentent des lieux de pauvreté spirituelle. Il n'y a rien là d'incongru car la pauvreté du troupeau, de par la diversité de ses membres, n'est pas forcément visible sous la forme « habituelle » : SDF, chômeurs etc. et, la charité peut s'exercer de mille façons et en tout premier dans l'accueil de l'autre, tel qu'il est. Car, le but premier n'est-il pas de réunir le troupeau en « *un seul troupeau et un seul Pasteur* » (Jn 10, 16) ?

L'enjeu est de taille dans le monde d'aujourd'hui qui professe souvent :

« Dieu oui, Jésus-Christ peut-être, l'Eglise non » !

« Bon alors, on vous installe quand ? Vous allez pouvoir bientôt remplacer Monsieur le Curé qu'est si fatigué ! »*.

Non Madame, je ne remplace personne ! Je ne suis ni un sous-prêtre, ni un super-laïc, et mon appel n'est pas non plus la médaille du Mérite Diocésain remise pour bien avoir accompagné les chants à la cathédrale de Valence, ni une promotion pour 14 années de présence aux grandes orgues.

Le prêtre a pour mission le sacerdoce, il préside et guide la communauté.

Le diacre quant à lui, est dans son monde habituel de vie, comme serviteur, c'est à dire configuré au Christ du lavement des pieds. En allant à l'autel se nourrir, il porte ceux qu'il rencontre et amène une salubre bouffée du monde dans l'E(é)glise. En repartant il fait profiter ses frères des bénéfices de cette nourriture eucharistique, et, à son tour remporte en viatique, une «bouffée d'Eglise ». Sa mission est horizontale : au cœur de l'humanité.

Il est signe de l'Eglise servante.



Les diacres sont ministres du seuil.



« Mais alors, vous avez le droit de faire quoi ? ».*

Il n'y a pas de « droit ».

L'ordination ne donne pas de « pouvoirs » supplémentaires, un peu comme dans les étapes initiatiques du jeune Harry Potter.

Ma mission auprès des autres, et avec la grâce du Sacrement de l'Ordre, m'amènera à baptiser, présider des temps de prière, des funérailles, ou des mariages ; j'ai aussi à porter la communion aux malades (de toute sorte).

C'est l'Esprit Saint qui agit.



« Mon » évêque (celui de Valence, où je suis incardiné -c'est à dire rattaché-, bien qu'habitant Moirans) a insisté sur l'équilibre entre mes engagements familiaux, professionnels et ecclésiaux. Mais c'est dans la rencontre, l'échange et la prière que s'exerce le diaconat ; ces trois axes n'ont pas vraiment de visibilité ; ils s'exercent plus dans la relation individuelle . C'est d'ailleurs pourquoi un diacre n'a pas à être chaque dimanche auprès de l'autel dans sa paroisse, car ce n'est pas pour cela qu'il est ordonné.

Bien sûr, dans la limite de mes disponibilités, je ne refuserai jamais de rendre service à toute demande d'aide ou de remplacement en paroisse pour un baptême, un mariage ou des funérailles. Mes outils s'appellent Parole, Charité, Liturgie. Aucun des trois ne doit être en déficit : ils sont comme un tabouret à trois pieds. Si l'un est défaillant, le diacre tombe par terre !

Par contre j'ai des devoirs. Entre autres de prier la Liturgie des Heures, qui est la prière de toute l'Eglise. C'est la sanctification du temps.



Le 20 novembre dernier, la prosternation (qui précède l'imposition des mains par l'évêque et la prière d'ordination), m'a permis de prendre un peu plus la mesure de ce qui m'attend. En effet, allongé par terre pendant qu'on chante les litanies des Saints, on s'abandonne totalement dans l'Amour de Dieu.



C'est certainement en mémoire de ce moment unique dans la vie d'un homme, que je réussirai à avancer au large. (2)

« Robert, viens voir ! C'est M'sieur Joubert qu'est professeur de musique. Il vient d'être gradé vicaire, il a 3 garçons »*.

Bon, ben euh, au boulot.... !



En plus, le diaconat, j'sais toujours pas ce que c'est...

Dominique Joubert, diacre permanent (3)

* *Toutes ces phrases sont authentiques.*

(1) *Etre organiste « titulaire » c'est recevoir un charge liée à un instrument. L'organiste titulaire n'est pas le propriétaire de l'instrument qui lui est confié, il en est l'animateur.*

En cela il a une mission de service de la communauté, mais aussi auprès des visiteurs, concertistes, jeunes musiciens etc., et aussi d'enseignement. Il fait le lien auprès des différents acteurs au cours de la liturgie, anime l'équipe des autres organistes et invite d'autres musiciens à se joindre à lui. A Valence nous sommes 4 organistes à nous partager le service ; dans mon acte de nomination est indiqué que le titulaire doit être présent le dimanche matin et pour toutes les fêtes d' « obligation », avec évidemment le Triduum Pascal et la Messe Chrismale. Je peux bien entendu me faire remplacer en cas de nécessité.

(2) *On lira avec profit un extrait de texte qui a servi à notre formation. Il est la conclusion d'un exposé du Père Michel Martin, directeur de l'IPER de Lyon, et vicaire général du Diocèse de Viviers :*

« Mais si le diaconat permanent a été rétabli par le Concile Vatican II, était-ce pour revenir en arrière, pour régresser dans la manière de vivre la mission ?

Le rétablissement de ce ministère ordonné n'était-il qu'un gadget ecclésiologique à ranger aujourd'hui au rayon des accessoires désuets ou bien y avait-il là une véritable intuition, un acte prophétique, une nouveauté, une différence, une originalité ? Je penche plutôt pour la deuxième réponse, mais il restera toujours à le justifier et à le vérifier.

J'emprunte à Mgr Teissier, Archevêque d'Alger, une phrase qui concerne d'abord l'Eglise en Algérie, mais qui peut certainement s'appliquer au ministère diaconal : « Est-ce que la mission de l'Eglise est uniquement engagée avec les chrétiens et ceux qui le deviennent ? Les autres, tous ceux qui vivent depuis des siècles selon d'autres traditions ont-ils droit à un témoignage de l'Eglise ? »¹

Les diacres sont plus spécialement convoqués à répondre à cette question. Dans le ministère du diaconat permanent depuis 40 ans, c'est l'Eglise toute entière qui s'expose d'une manière nouvelle, mais les hommes qui entendent l'interpellation et y répondent acceptent d'être « exposés » d'une manière toute particulière.

Dans le rituel ordination, la question n'est pas posée aux diacres de la même manière qu'aux prêtres, mais elle est quand même présente en substance :

Voulez-vous garder le mystère de la foi dans une conscience pure, et proclamer cette foi par la parole et par vos actes, fidèle à l'Evangile et à la tradition de l'Eglise ?

Si, comme le dit Guy COQ, la qualité de la relation de l'Eglise avec la Bonne Nouvelle se vérifie dans le service de l'humanité...et si l'Eglise doit s'inspirer de l'idéal prophétique parce que ce sont les pauvres et ceux qui les servent qui sont dans la vérité humaine...le ministère des diacres joue alors certainement un rôle indispensable dans le positionnement nouveau de l'Eglise dans la société laïque et démocratique. »

(3) *le diacre est dit « permanent » ; c'est à dire qu'il n'y a pas de changement d'état possible (ni souhaité !) vers la prêtrise, sauf pour un candidat qui se prépare au sacerdoce. Celui-là est ordonné diacre « en vue du sacerdoce » et fait vœu de célibat à cette occasion .*

Tous les prêtres sont donc aussi diacres.

Pour en savoir plus sur les diacres, on pourra consulter avec profit les liens suivants :

<http://lesdiacres-cathisere.cef.fr/>

<http://perso.wanadoo.fr/diacres.eglisedevalence/accu.htm>
